



FRANCK
TRIBOULET
IMMOBILIER

69430 BEAUJEU
04 58 28 35 00
contact@fratrimmo.fr
FRATRIMMO.FR



Votre patrimoine entre de bonnes mains.

20 ans
d'expérience
à votre service

**VENTE
LOCATION
GESTION**

BARÈME D'HONORAIRES

Barème à compter du 1 septembre 2026

VENTE

Prix de vente	Mandat non exclusif (TTC)	Mandat exclusif (TTC)
De 0 à 70.000 €	6000 €	5500 €
De 70.000 à 100.000 €	6500 €	6000 €
De 100.000 à 150.000 €	6,5 %	6 %
De 150.000 à 200.000 €	6%	5 %
De 200.000 à 250.000 €	5%	4,5%
De 250.000 à 500.000 €	4%	3,5 %
De 500.000€ et plus	3,5 %	3 %

- Ces honoraires incluent le suivi du dossier de la prise du mandat à la réitération. Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion de la vente.
 - Les honoraires sont à la charge du (vendeur/de l'acquéreur), sauf stipulation contraire prévue au mandat.
 - % du prix de vente

CAS PARTICULIER

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur.

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Prestations complémentaires :

- Avis de valeur : Offert sans engagement

- Frais de rédaction d'acte en cas de signature de l'avant contrat à l'agence : 200 € TTC

- Établissement de pré-état daté dans le cas de vente d'un bien soumis au régime de la copropriété :

150 € TTC / offert dans le cadre d'un mandat exclusif

- Diagnostiques techniques : offert dans le cadre d'un mandat exclusif

- État des risques et pollution (ERP) : offert dans le cadre d'un mandat de vente



FRANCK
TRIBOULET
IMMOBILIER

69430 BEAUJEU
04 58 28 35 00
contact@fratrimmo.fr
FRATRIMMO.FR



Votre patrimoine entre de bonnes mains.

20 ans
d'expérience
à votre service

**VENTE
LOCATION
GESTION**

LOCATION

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m ² de surface habitable En zone très tendue / tendue / hors zone tendue	8 € TTC / m ² de surface habitable En zone très tendue / tendue / hors zone tendue
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	Offerte	

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	8 € TTC / m ² de surface habitable	8 € TTC / m ² de surface habitable
Bail professionnel	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € TTC
Bail commercial	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € TTC
Bail stationnement (parking, garage...)	200 € TTC	200 € TTC



FRANCK
TRIBOULET
IMMOBILIER

69430 BEAUJEU
04 58 28 35 00
contact@fratrimmo.fr
FRATRIMMO.FR



Votre patrimoine entre de bonnes mains.

20 ans
d'expérience
à votre service

**VENTE
LOCATION
GESTION**

GESTION LOCATIVE

(Intégralement déductibles des revenus fonciers)

Prestations comprises :

- Établissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer
- Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie
 - Établissement et envoi des comptes rendus de gestion
- Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence
 - Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire
 - Régularisation des charges annuelles
 - État des lieux et décompte de sortie
 - Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)
 - Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location
- Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (frais de diagnostics charge bailleur)
 - Gestion et suivi des congés locataires/mandant
 - (hors frais de commissaire de justice pour les congés mandant)
 - Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)
- Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux
 - Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)
 - Visite conseil (pré état des lieux de sortie)

Prestations en option :

- Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat) : 150€ TTC par visite
- Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux : sur devis

Nos produits d'assurances :

Assurance GLI (loyers impayés et détériorations immobilières)	
Assurances GLI « 3 en 1 » (garanties contre les loyers impayés, détérioration immobilière et protection juridique)	2,20% du loyer CC + 20€ TTC par lot de frais de gestion /an
Assurance propriétaire non occupant (PNO)	Sur devis
Assurance multirisques habitation locataire (MRH)	Sur devis

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC